

LES TRAITÉS

Faits courants

Multilatéraux

Accord entre les États Parties au Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération dans le domaine des renseignements atomiques, fait à Paris le 22 juin 1955.

Signé par le Canada le 22 juin 1955.

En vigueur le 29 mars 1956.

Bilatéraux

Union des Républiques socialistes soviétiques

Accord de commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Signé à Ottawa le 29 février 1956.

En vigueur provisoirement le 29 février 1956.

Deux Échanges de Lettres relatifs à l'Accord de commerce signé à Ottawa le 29 février 1956.

Signées à Ottawa le 29 février 1956.

En vigueur le 29 février 1956.

Hongrie

Échange de Notes relatif à la vente du blé.

Signées à Londres le 8 mars, 1956.

En vigueur le 8 mars, 1956.

Publications

(On peut obtenir ces documents de l'Imprimeur de la Reine au prix indiqué).

Recueil des Traités 1955, N° 9: Échange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique que modifiant les Échanges de Notes en date des 4 et 8 novembre 1952, ainsi que du 1^{er} mai et du 31 juillet 1953, relatifs à l'établissement par les États-Unis, à Terre-Neuve, d'installations de communications mondiales. (Prix: 25c.)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE EN VISITE AU CANADA

(Suite de la page 95)

le recours aux consultations préventives, suivi jusqu'à maintenant à titre qu'on pourrait définir exceptionnel, devienne la façon ordinaire et permanente d'affronter les problèmes de la défense et de la paix. Ces problèmes sont indivisibles, et ce serait une erreur et un danger que de ne pas en reconnaître l'interdépendance et de croire qu'on peut leur trouver des solutions stables et concluantes, si elles ne sont pas rationnellement coordonnées entre elles.

J'ai constaté avec plaisir que, de ce côté de l'Atlantique, on reconnaît désormais franchement la nécessité d'associer tous les membres de la communauté occidentale à la responsabilité de proposer et esquisser les solutions des plus graves problèmes de notre temps et à l'effort d'en assurer la réalisation.

Je puis donc conclure, sans m'abandonner à un optimisme périlleux et injustifié,

qu'au terme de ce voyage, après mes visites aux deux grandes nations de l'Amérique du Nord, j'emporte en Italie la certitude, confirmée et accrue que les Italiens ne sont pas seuls à déployer un effort dans le dessein de garantir un avenir meilleur pour nos peuples.

L'amabilité qui m'a été témoignée durant mon séjour ici et la réception que vous m'avez faite aujourd'hui, honorables messieurs, me permettent de transmettre de votre part au peuple italien un message d'amitié et d'encouragement.

De cette amitié, j'aimerais considérer comme gage les Italiens si nombreux que vous accueillez ici aussi hospitalièrement et qui, dans vos villes et sur vos terres, apportent leur loyale et active contribution.

Que la divine Providence puisse diriger et conserver unis nos deux peuples sur la voie du progrès et de la paix!